



Négociations sur la qualité de vie et des conditions de travail en CELDA

Ce mercredi 20 mai 2026, s'est tenue la seconde réunion de négociation sur un projet d'accord de la « Qualité de Vie et des Conditions de Travail » (QVCT) en CELDA.

Après avoir présenté ces principes directeurs, à savoir la continuité de l'accord précédent, complété des ambitions nouvelles suivantes, telles que l'intégration de la notion d'aidants, de victimes de violences, de l'Intelligence Artificielle et de dispositif de formation des managers, la Direction a fait une synthèse des demandes, ou plus exactement des thématiques que les Organisations Syndicales souhaitent voir figurer à l'accord.

Nous avons perçu que, si tous les participants partageaient la nécessité de faire de l'accord QVCT un vrai outil de la qualité de vie au travail, de l'amélioration des conditions de travail, de fidélisation des salariés et donc de performance pour l'entreprise, il nous sera nécessaire de convaincre tous les acteurs de l'entreprise, et plus particulièrement certains pôles de l'entreprise. Pour information, selon plusieurs sociologues du travail **1 € investi pour le bien-être des salariés, ce n'est pas moins de 4 € économisés par ailleurs...**

A l'appui de l'enquête réalisée ces derniers mois, nous avons formulé auprès de la Direction nos différentes thématiques qui concernent l'environnement de travail, la prévention des risques et de la santé, l'organisation du travail et la conciliation de la vie professionnelle et de la vie personnelle. Nous avons rappelé que nos demandes n'étaient ni plus ni moins que les attentes issues de l'enquête QVCT.

En attendant la prochaine réunion qui aura lieu le 4 juin prochain, la Direction a demandé aux OSR de lui remonter au plus tard le 2 juin les actions/mesures concrètes que nous souhaitons voir intégrer dans l'accord.

Nous allons donc adresser dans les jours qui viennent les demandes que nous avons identifiées grâce à vos expressions et vos retours de l'enquête QVCT.

AGIR POUR CONSTRUIRE POUR L'ENSEMBLE DES SALARIES
(managers, non-managers, cadres et non-cadres depuis toujours)



Véronique JEAN
Déléguée Syndicale



Cédric ROCHE
Responsable Syndical National